



INFOS PRATIQUES



Apporter son masque.



Apporter sa gourde et son pique-nique.



Rendez-vous directement aux complexes sportifs des communes. Une navette sera affectée uniquement pour les sorties à l'extérieur du site (patinoire, karting...) et de la commune.



Venir en tenue de sports.



Vente en ligne et inscription papier.



Horaires des activités : de 9h30 à 16h30 (accueil assuré à partir de 9h). En cas d'aléas, le programme peut être amené à évoluer.

Nous comptons sur votre vigilance face au contexte sanitaire et insistons sur la bienveillance de chacun.

Merci de ne pas déposer votre enfant si il était cas contact ou si des symptômes venaient à se déclarer (fièvre, toux, maux de ventre, mal de gorge...).

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté, responsable du traitement. Ces données sont nécessaires pour inscrire votre enfant aux animations sportives. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées sont uniquement communiquées aux agents du service des sports. Les données sont conservées pendant 1 an pour les activités sportives. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Renseignements / 02 99 74 52 61

Inscriptions en ligne / www.vitrecommunaute.bzh

ANIMATIONS SPORTIVES

ATOUT VAC



© Vitré Communauté. Photos : Shutterstock Mars 2024. Ne pas je jeter sur la voie publique.



22 AVRIL
> 3 MAI
2024

Pour les 11* / 17 ans

* 11 ans dans l'année

Vitré Communauté, la proximité

vitrecommunaute.bzh



VITRÉ
COMMUNAUTÉ

DU 22 AU 26 AVRIL

1. Montreuil-sous-Pérouse* /// 39 €

► Lundi 22 > mercredi 24 avril

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Rafting*, Patinoire

3. Étrelles /// 27 €

► Jeudi 25 et vendredi 26 avril

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Accrobranche

4. Erbrée /// 27 €

► Jeudi 25 et vendredi 26 avril

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Accrobranche

2. Châteaubourg* /// 39 €

(Complexe du Sillon)

► Lundi 22 > mercredi 24 avril

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Rafting*, Patinoire



6. Torcé* /// 27 €

► Lundi 29 et mardi 30 avril

Lundi : Activités multisports

Mardi : Wake park*, Swin golf

7. Saint-M'Hervé* /// 27 €

(Base de loisirs de la Haute-Vilaine)

► Jeudi 2 et vendredi 3 mai

Jeudi : Activités nautiques*, Tir à l'arc, Activités multisports

Vendredi : Piscine*, Archery Tag

* Fournir la photocopie du test "Pass-nautique"

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atout Vac - 22 avril au 3 mai 2024

À retourner complété et signé impérativement pour le **12 avril 2024** accompagné de votre règlement (chèques vacances ou chèque à l'ordre de Régie Sport / Jeunesse), à l'adresse suivante : Vitré Communauté, 16 bis Bd des Rochers, BP 20613 35500 Vitré cedex.

E-mail : animationsportive@vitrecommunaute.org

Inscription également possible sur www.vitrecommunaute.org

Nom

Prénom

Garçon

Fille

Date de naissance / /

Adresse

Tel. portable

Tel. portable *

Mail

* celui de la personne autorisée à récupérer l'enfant.

Je souhaite recevoir les informations pour les animations sportives.

Je souhaite recevoir les informations pour les piscines.

Je souhaite recevoir les informations pour la base de loisirs de la Haute-Vilaine.

L'inscription de votre enfant sera considérée confirmée à réception de ce bulletin, accompagné du règlement, **dans la limite des places disponibles. Vous recevrez une confirmation écrite sous 7 jours.**

39 € Les 22, 23, 24 avril 2024 à **Montreuil-sous-Pérouse*** (Complexe sportif)

39 € Les 22, 23, 24 avril 2024 à **Châteaubourg*** (Complexe sportif du Sillon)

27 € Les 25 et 26 avril 2024 à **Étrelles** (Complexe sportif)

27 € Les 25 et 26 avril 2024 à **Erbrée** (Complexe sportif)

27 € Les 29 et 30 avril 2024 au **Pertre*** (Complexe sportif)

27 € Les 29 et 30 avril 2024 à **Torcé*** (Complexe sportif)

27 € Les 2 et 3 mai 2024 à **Saint-M'Hervé*** (Base de loisirs de la Haute-Vilaine)

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Domicilié(e) à :

Agissant en qualité de responsable légal,

Autorise mon enfant :

A participer aux activités sportives organisées par Vitré Communauté.

De plus, j'autorise les animateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) au domicile et décharge la direction de Vitré Communauté de toute responsabilité pour tout incident du fait du mineur lui-même.

J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation).

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos/vidéos ne doivent pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 1 an.

Fait à le / /

Signature obligatoire du responsable légal de la mention «lu et approuvé»

